

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

N°2017/84

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	20	20

Date de la convocation :	le 1 ^{er} décembre 2017
Date d'affichage :	le 11 décembre 2017

Séance du 07 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le sept décembre à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Khristine FOYART, Sophie MERCIER, Françoise MORIN, Marianne PARIGOT et Corinne TROUVAIN, Messieurs Patrick ALLARD, Alain CARRIÈRE, Patrice CARVALHO, Didier BÉRANGER, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Olivier FERREIRA, Dominique FONTAINE, Daniel GAGE, Jean-Noël GUESNIER, Jean-Pierre HAUDRECHY, Christian HEDUY, Jean-Pierre LEBOEUF, Philippe LECOT, Florent MAZIÈRES.

Absents représentés : Messieurs Marcel DAUSQUE par Monsieur BÉRANGER, Michel DUPONT par Monsieur LECOT, Dominique FERRY par Monsieur GAGE, Gérard WARIN par Madame MORIN.

Absents excusés : Messieurs Philippe BARBILLON, Alain DENNEL, Daniel FORGET, Jean-Claude GRANIER, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE, Denis MESSIO, Patrick PEYR, Jackie TASSIN.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

Objet : Convention de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique
avec la SER des cantons de Lassigny et limitrophes

Vu l'article L2224-31 I du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté inter-préfectoral du 23 décembre 2013 portant création du syndicat Force Énergies par fusion des syndicats d'électrification de la région de Guiscard, Force huit et du syndicat à vocation multiple de Lassigny,

Vu l'arrêté inter-préfectoral du 13 décembre 2016 portant création du Syndicat des Énergies des Zones Est de l'Oise par fusion du Syndicat des Énergies de la Zone Est de l'Oise et du syndicat intercommunal Force Énergies

Vu les statuts du SEZEO approuvés par arrêté inter-préfectoral du 23 octobre 2017,

Considérant la coexistence de trois contrats de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique des syndicats Force 8, SIVOM de Lassigny et SIER de Guiscard,

Monsieur le Président expose que le projet de convention avec la SER des cantons de Lassigny et limitrophes a été transmis dans sa version intégrale aux membres,

Après en avoir rappelé les points forts, Monsieur le Président sollicite l'autorisation du Comité syndical pour signer la convention de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique avec la SER des cantons de Lassigny et limitrophes et ses annexes.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

AUTORISE le Président à signer la convention de concession pour le service public de la distribution d'énergie électrique avec la SER des cantons de Lassigny et limitrophes et ses annexes.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA

